

**Saskatoon:**

Unit 3, 844-51st St. East  
Saskatoon, SK S7K 5C7  
Tel (306) 975-4725  
Toll free (888) 844-8886  
Fax (306) 975-4728  
vellacott.mp@shawlink.ca

**Ottawa:**

Suite 610, Justice Bldg.  
House of Commons  
Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel (613) 992-1899  
Fax (613) 992-3085  
Vellacott.M@parl.gc.ca  
www.mauricevellacott.ca

HOUSE OF COMMONS  
CANADA

Maurice Vellacott,  
député de Saskatoon—Wanuskewin

## Vellacott félicite les médecins de Saskatoon de créer un climat pour diminuer le recours à l'avortement

Pour publication immédiate

Le 20 novembre 2009

**OTTAWA** – Cette semaine, le *StarPhoenix* de Saskatoon (« La date butoir pour l'avortement est jugée beaucoup trop hâtive », 13 novembre 2009) a rapporté que, selon certains, il n'avait pas assez de médecins à Saskatoon qui pratiquent actuellement des avortements. On s'opposait aussi à la date limite pour la pratique d'avortements, à savoir la 12<sup>e</sup> semaine de grossesse, affirmant que celle-ci est inutilement prématurée.

Selon le journal, Evelyn Reisner, directrice de Saskatoon Planned Parenthood (qui a maintenant changé son nom pour « Sexual Health Centre Saskatoon »), aurait même soutenu que cette situation « augmente les risques pour la santé [des femmes enceintes], entraînant plus fréquemment des infections, des complications et la mort. »

« Au contraire, a déclaré le député de Saskatoon—Wanuskewin, Maurice Vellacott, de plus en plus de recherches révèlent que l'avortement cause des problèmes de santé graves, dont des risques accrus de cancer du sein, de lacérations et de blessures du col de l'utérus, de perforation utérine, d'hémorragie et d'infection grave. Les conséquences physiques à long terme de l'avortement sont, entre autres, la stérilité ou des grossesses ectopiques et des naissances prématurées par la suite. Ces dernières sont associées à des cas plus nombreux de paralysie cérébrale, ainsi que d'anomalies respiratoires, cérébrales et intestinales. Les femmes qui ont subi un avortement parlent des effets dévastateurs sur les plans émotif, physique et psychologique que l'avortement a eus sur leur vie », a noté M. Vellacott.

La pratique actuelle de l'avortement est aussi propice aux abus. Des femmes qui se sont fait avorter racontent l'avoir fait parce que leur « petit ami », leur conjoint, leurs parents, leur employeur ou d'autres personnes qui ne les appuyaient pas les y avaient forcées ou les avaient harcelées. L'avortement permet aussi d'étouffer les agressions sexuelles commises contre des filles d'âge mineur. Les féministes pro-vie en sont venues à voir dans l'avortement une tactique masculine visant à rendre les femmes plus accessibles sur le plan sexuel. L'accès à l'avortement étant maintenant répandu, le mari ou le conjoint en est aussi venu à croire qu'il peut blâmer une femme qui déciderait de ne pas se faire avorter à la suite d'une grossesse imprévue.

« Au fond, la diminution de la disponibilité des services d'avortement a un rapport direct avec la preuve médicale croissante des effets négatifs de l'avortement pour la vie des femmes. Il faut féliciter les médecins de Saskatoon du rôle qu'ils jouent dans la réduction de l'accessibilité à l'avortement dans notre ville et leur appui à de véritables solutions de rechange pour les femmes dans le besoin », a déclaré M. Vellacott.

Après être devenu pro-vie, le regretté Dr Bernard Nathanson, l'un des avorteurs les mieux connus d'Amérique, a admis avoir, avec d'autres médecins, fabriqué les chiffres impressionnants de 5 000 à 10 000 avortements « clandestins » par année et avoir continué à les répéter jusqu'à ce que les médias les rapportent sans poser de question. M<sup>me</sup> Reisner manque d'honnêteté, au mieux, lorsqu'elle prétend que l'accès limité à l'avortement à Saskatoon mènera à des « infections, à des complications et à la mort plus fréquentes ».

M. Vellacott a affirmé : « Les femmes intelligentes d'aujourd'hui méritent qu'on leur divulgue des renseignements complets sur les effets de l'avortement, qui engendre un énorme changement dans leur vie, et sur les torts qu'il cause à long terme. On fait beaucoup de tort aux femmes et on ne les traite pas de façon égalitaire en n'obtenant pas leur consentement éclairé. »

« Lorsque les femmes voient au-delà des militants de l'avortement, elles se rendent compte que davantage de services leur sont offerts aujourd'hui lorsqu'elles ont des grossesses critiques, de sorte qu'elles n'ont pas à se sentir prisonnières du meurtre de leur enfant à naître. Nous devons leur assurer ainsi qu'à leur fœtus un soutien affectif rempli de compassion à une période où elles sont si vulnérables, afin que l'avortement devienne très rare au Canada », a ajouté M. Vellacott.

« En tant que société progressiste, compatissante et humanitaire, nous devrions offrir aux femmes enceintes un soutien et des options, afin qu'elles ne sentent pas que leur seul choix est la mort de l'enfant qu'elles portent. Placer les femmes dans ce genre de position n'est pas la marque d'une société progressiste, humanitaire et compatissante. C'est ne leur laisser "aucun choix". Nous devrions en faire beaucoup plus pour les femmes à cet égard pour qu'elles ne se sentent pas coincées et forcées. En tant que société progressiste, compatissante et humanitaire, nous devrions leur assurer le genre de soutien dont elles ont besoin pour avoir un choix réel, afin qu'elles puissent suivre leur instinct et prendre le parti de la vie », a conclu M. Vellacott.

Renvois à divers travaux de recherche sur les risques de l'avortement pour la santé

Le livre « Women's Health After Abortion: The Medical and Psychological Evidence », publié par le deVeber Institute for Bioethics and Social Research, est affiché en ligne, et vous pouvez trouver un résumé de chacun de ses chapitres en cliquant sur ce lien : <http://www.deveber.org/text/whealth.html#one>

Au chapitre 5, on retrouve les problèmes de fécondité future, les infections, des cas de perforation utérine, etc. Le chapitre 2 parle du lien avec le cancer du sein. D'autres recherches sur le lien entre l'avortement et le cancer du sein se trouvent à : <http://www.abortionbreastcancer.ca/theresearch.htm>

Le lien avec les futures naissances avant terme figure au chapitre 4 (voir aussi l'étude signalée ci-dessous.)

Le lien suivant vous mène vers un résumé des répercussions de l'avortement sur la santé physique et mentale des femmes : <http://www.deveber.org/summary-womens-health-after-abortion>

En cliquant sur le lien suivant, vous trouverez tous les chapitres du livre : <http://www.deveber.org/womens-health-after-abortion>

Un certain nombre d'études ont révélé que l'avortement était associé à de futures naissances avant terme. Récemment, des chercheurs de l'Université de Toronto examiné systématiquement des preuves de cette révélation. Voici leur examen : « Induced termination of pregnancy and low birthweight and preterm birth: a systematic review and meta-analyses ». Ces chercheurs concluent que les femmes ayant subi une interruption de la grossesse risquent bien davantage de mettre au monde un bébé ayant un poids insuffisant à la naissance et de donner naissance avant terme, mais non d'avoir un bébé dont le poids est pour l'étape de sa gestation. Le risque s'accroît avec le nombre d'interruptions de la grossesse.

J'annexe une étude du *Journal of Psychiatric Research* dans laquelle les chercheurs Coleman et. Al. ont trouvé que l'avortement était lié à divers problèmes de santé mentale (attaques de panique, troubles paniques, agoraphobie, stress post-traumatique, trouble bipolaire, grave dépression avec ou sans hiérarchie) et à diverses toxicomanies après avoir établi des contrôles statistiques pour un large éventail de variables personnelles, situationnelles et démographiques.

Je joins également une étude publiée dans le *British Journal of Psychiatry* par Ferguson et. Al., intitulée « Abortion and Mental Health Disorders: Evidence from a 30-year Longitudinal Study ». Les chercheurs ont conclu : « Compte tenu des facteurs de confusion, l'avortement augmente légèrement le risque de troubles mentaux; les femmes qui se sont fait avorter avaient des taux de trouble mental d'environ 30 % plus élevés. On n'a pas associé l'avortement de façon systématique à d'autres issues de la grossesse et à la santé mentale. Selon les estimations des risques attribuables, l'avortement représenterait de 1,5 à 5,5 % du taux global de troubles mentaux. »

Une liste exhaustive des effets physiques et psychologiques secondaires de l'avortement, y compris les recherches citées, est accessible à <http://avortementauCanada.ca/>

On pourrait citer d'autres études, mais celles-ci vous donneront une idée des travaux de recherche que vous pouvez consulter.

En dernier lieu, en ce qui concerne les observations formulées par Maurice Vellacott, à savoir que « l'avortement est une tactique masculine », un article de Richard Stith, « "Her Choice, Her Problem: How Abortion Empowers Men », fournit un point de vue différent sur l'avortement. Voir : <http://www.firstthings.com/article/2009/07/her-choice-her-problem>